

# APPEL À CANDIDATURES N°1-2024

---

Recrutement d'un pool d'expert.es chevronné.es en mobilisation  
des financements sur le climat et la biodiversité



# TABLE DES MATIÈRES

APERÇU GÉNÉRAL .....	3
SYNTHÈSE DE L'APPEL À CANDIDATURES.....	3
PRÉSENTATION DE L'ACTION .....	4
ÉQUIPE DE MISE EN ŒUVRE .....	5
DESCRIPTION DE LA MISSION .....	5
Stratégie de mobilisation de la finance durable .....	6
Développement des capacités opérationnelles.....	6
Accompagnement technique des pays.....	6
PROFIL SOUHAITÉ .....	7
Compétences .....	7
Expériences professionnelles .....	8
Qualités professionnelles.....	8
DOSSIERS DE CANDIDATURE .....	9
Documents à fournir .....	9
Type de contrat .....	9
Rémunération.....	10

# APERÇU GÉNÉRAL

**Mis en ligne le :** 15 mars 2024

**Date limite de candidature :** 30 avril 2024

**Domaines d'intervention :** Finance climat, finance biodiversité, Renforcement des capacités en finance climatique et de la biodiversité, montage des dossiers pour l'accès à la finance climatique et de la biodiversité

**Objet de l'appel à candidatures :** Recrutement d'un pool de 20 experts<sup>1</sup> internationaux qui apporteront un appui technique aux pays francophones en développement pour améliorer leur capacité d'accès à la finance climatique et de la biodiversité. Les experts retenus dans le pool seront mobilisés en fonction des compétences et des besoins exprimés par les pays bénéficiaires.

**Localisation :** variable, y compris en télétravail et missions dans les pays accompagnés

**Type de contrats :** contrat d'experts en fonction des besoins progressivement exprimés et du niveau de compétence

**Langues requises :** français et anglais

## SYNTHÈSE DE L'APPEL À CANDIDATURES

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet « **Accompagnement des transformations structurelles en matière d'environnement et de climat** », l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à travers l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) prévoit de mettre en place un dispositif d'appui technique pour faciliter l'accès des pays francophones en développement aux mécanismes internationaux et régionaux de financements sur le climat et la biodiversité.

L'objectif de cet appel à candidatures est de constituer un vivier d'expertise chevronnée (H/F) issue de plusieurs régions de la Francophonie, et disposant collectivement des compétences thématiques et sectorielles diversifiées. L'appel permettra de sélectionner, à l'échelle internationale, un pool de **20 expert.es chevronné.es** pour contribuer aux activités de renforcement des capacités régionales et nationales sur la finance durable en

---

1. Dans ce document, le genre masculin est parfois utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte

général et plus spécifiquement la finance sur le climat et la biodiversité dans l'espace francophone.

Les expert.es chevronné.es en mobilisation des financements sur le climat ou la biodiversité intéressé.es à faire partie de ce dispositif d'appui technique sont invité.es à soumettre leur candidature **en un seul message** au plus tard le **30 avril 2024** à 23 h (heure de Québec) par email à l'adresse : [objectif2030@francophonie.org](mailto:objectif2030@francophonie.org) avec pour objet « **Expert OIF – Finance Climat et Biodiversité** ».

Pour soumettre un dossier de candidature, se référer aux termes de référence ci-dessous.

## PRÉSENTATION DE L'ACTION

Le projet « **Accompagnement des transformations structurelles en matière d'environnement et de climat** » vise à renforcer la résilience et l'autonomisation des populations des États et gouvernements membres de la Francophonie face aux changements climatiques, à la perte de la biodiversité et à la dégradation des terres. Le projet prévoit d'accompagner les efforts des pays francophones en développement pour faciliter leur accès aux mécanismes de financement dédiés au climat et à la biodiversité.

Afin de renforcer leurs capacités de **mobilisation des financements climatiques et de la biodiversité**, le projet se concentre sur :

- Le **développement de partenariats stratégiques** avec les mécanismes pertinents de financement y inclus les acteurs de la philanthropie et les fonds d'investissement actifs dans la finance Climat et Biodiversité. Il s'agit également de favoriser la mise à disposition des informations pertinentes et actualisées sur les opportunités de financement en matière de biodiversité et de climat.
- Le **renforcement des capacités régionales et nationales** en matière d'accès à la finance climatique et de la biodiversité en mettant l'accent sur l'accompagnement des entités nationales désignées et de leurs entités décentralisées afin de leur permettre de mieux accéder à la finance climatique et de la biodiversité.
- L'appui technique au **montage de dossiers bancables** pour faciliter la levée des financements climatiques et de la biodiversité reflétant les engagements nationaux, les priorités nationales et les conditions des mécanismes ciblés afin de soutenir la mise en œuvre d'un portefeuille de projets porteurs pour la lutte contre les changements climatiques et la préservation de la biodiversité.

Cette action de facilitation de l'accès des pays francophones en développement à la finance climat et biodiversité sera soutenue par un **pool d'expert.e.s chevronné.es** retenu.es dans le cadre du **présent appel à candidatures**.

## ÉQUIPE DE MISE EN ŒUVRE

L'équipe de coordination basée à l'**Institut de la Francophonie pour le développement durable** à Québec (Canada), est en charge de :

- la concertation avec les principaux partenaires sur la finance climatique et de la biodiversité,
- la supervision des prestataires de services mobilisés, et,
- le pilotage des activités du pool d'expert.es en finance climatique et de la biodiversité mis en place pour (i) la définition et mise en œuvre de la stratégie de mobilisation de la finance climatique et de la biodiversité à l'échelle internationale et régionale (ii) le développement des compétences opérationnelles en finance climatique et de la biodiversité (iii) et de l'accompagnement technique des équipes régionales et nationales pour la mobilisation des financements sur le climat et sur la biodiversité.

Dans le cadre des activités d'appui à la mobilisation de la finance climatique et de la biodiversité, les **cinq régions prioritaires** sont l'Afrique centrale, l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest, les Caraïbes, et l'océan Indien. En fonction des zones d'intervention des activités, l'équipe de coordination travaillera en synergie avec les **Représentations régionales** concernées de l'OIF.

## DESCRIPTION DE LA MISSION

Les expert.es en « **Finance climatique et de la biodiversité** » participent à l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie d'intervention sur la mobilisation des financements en faveur des pays francophones en développement, au développement des compétences opérationnelles en montage de dossiers de financement et à l'accompagnement technique des équipes régionales et nationales. Les expert.es en « **Finance climatique et de la biodiversité** » interviendront sur l'une ou plusieurs régions prioritaires (Afrique centrale, Afrique du Nord, Afrique de l'ouest, Caraïbes, océan indien), et en fonction des

thématiques prioritaires identifiées par les pays bénéficiaires retenus sur appel à manifestation d'intérêt.

Les expert.es en « **Finance climatique et de la biodiversité** » contribuent de façon ponctuelle à la définition et à la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités nationales et d'accompagnement technique des acteurs francophones dans les domaines pertinents relatifs à la lutte contre les changements et à la préservation ou la restauration de la biodiversité. Ils/elles travailleront en étroite collaboration avec l'équipe du projet « **Accompagnement des transformations structurelles en matière d'environnement et de climat** » qui supervisera les activités sur le continuum « Renforcement des capacités et mobilisation des ressources sur le climat et la biodiversité ».

En étroite collaboration avec l'équipe projet, ils/elles devront notamment :

### Stratégie de mobilisation de la finance durable

- Contribuer à la définition de la stratégie d'intervention sur la mobilisation de la finance climatique et de la biodiversité, en étroite collaboration avec l'équipe projet
- Contribuer à établir un état des lieux des financements disponibles sur le climat et la biodiversité avec un focus sur les modalités et opportunités des mécanismes multilatéraux, philanthropiques et des fonds d'investissements verts;
- Apporter un appui au développement de partenariats avec les mécanismes multilatéraux, philanthropiques et des fonds d'investissements verts.

### Développement des capacités opérationnelles

- Contribuer à l'identification des actions prioritaires et besoins en termes de compétences en finance climatique et de la biodiversité;
- Contribuer à la conception et à la mise en œuvre d'un programme de formation opérationnelle sur la finance climatique et de la biodiversité
- Participer à la production de la connaissance, à la capitalisation des données et à l'évaluation de la performance du dispositif technique d'accompagnement (étude, production de supports de formation, boîtes à outils, outils de ciblage, etc.).
- Soutenir le développement des compétences pratiques sur la finance climatique et de la biodiversité dans l'espace francophone.

### Accompagnement technique des pays

- Co-animer les ateliers de renforcement de capacités en appui aux équipes régionales et nationales ;
- Accompagner les équipes régionales et nationales dans les processus de montage et de soumission de projets bancables dans les domaines thématiques en lien avec la finance sur le climat et la biodiversité

- Co-organiser des réunions et cliniques de rédaction avec les porteurs de projets climatiques et de la biodiversité à forte valeur ajoutée
- Apporter un appui au développement d'un portefeuille attractif de projets bancables en finance sur le climat et la biodiversité en faveur des États et organisations de l'espace francophone.

Le pool d'experts « **Finance climatique et de la biodiversité** » est une liste de professionnels présélectionnés dont les dossiers ont été retenus à l'issue d'un **processus transparent et équitable** de sélection. De court terme, l'expertise est mobilisée de manière récurrente pour la mise en œuvre progressive des activités du projet. Elle peut être ponctuellement mise à la disposition d'un ou plusieurs États membres pour un accompagnement à distance couplé des déplacements occasionnels. La fonction d'expert.es nécessitera des missions ponctuelles dans les pays francophones en développement retenus sur appel à manifestation d'intérêt.

## PROFIL SOUHAITÉ

### Compétences

R ressortissant ou résident d'un État et gouvernement membre de l'OIF, l'expert.e « Finance climatique et de la biodiversité » devra répondre au profil suivant :

- Détenir au moins un diplôme universitaire de niveau BAC+5 dans les secteurs en lien avec la finance, l'économie, le climat, la biodiversité, la dégradation des terres, le développement durable ou les domaines pertinents pour l'atténuation ou l'adaptation climatique (agriculture, foresterie, eau et océans, énergie, etc.). Un Doctorat/PhD serait un atout.
- Parfaite maîtrise de la finance climatique et de la biodiversité et des institutions impliquées dans la finance sur le climat ou la biodiversité.
- Maîtrise des outils bureautiques (Internet, Excel, Word, PowerPoint, MS Team, etc.)
- Solides compétences rédactionnelles (préparation de rapports, rédaction des dossiers de financement, etc.).
- Excellentes capacités de communication en langues française et anglaise, à l'écrit et à l'oral. La maîtrise complémentaire de l'espagnol, du portugais ou de l'arabe est un atout.
- Qualités analytiques et esprit de synthèse.
- À compétence égale, les candidatures féminines sont vivement encouragées.

## Expériences professionnelles

L'expert.e « **Finance climatique et de la biodiversité** » devra justifier de :

- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans la conception des programmes/projets climatiques ou sur la biodiversité.
- Expérience prouvée dans la mobilisation des financements. Au moins 2 projets d'envergure (plus de 25 millions d'euros par projet) financés par un mécanisme international de financements sur le climat ou la biodiversité.
- Expérience à l'international. L'expérience dans au moins un pays des régions prioritaires ciblées serait un atout.
- Expérience dans le développement des compétences en finance climatique et biodiversité, dans un contexte partenarial est un atout.
- Expérience thématique spécifique dans les domaines pertinents en lien avec le climat et la biodiversité (agriculture, foresterie, eau et océans, énergie, etc.) est un atout.
- Capacité démontrée à établir, entretenir ou participer dans un réseau de partenaires sur la finance climatique et de la biodiversité dans un contexte international est un atout.

## Qualités professionnelles

- Vision stratégique, compréhension technique et aptitudes analytiques solides et avérées dans le domaine de la finance climatique et biodiversité;
- Capacité d'adaptation, flexibilité et excellent leadership.
- Esprit d'initiative, sens de la diplomatie, sens des responsabilités et grande rigueur.
- Aptitude à travailler en équipe, à créer des synergies et à établir de bonnes relations de travail avec les partenaires gouvernementaux, donateurs et autres partenaires du développement.
- Solides compétences interpersonnelles, ingéniosité, maturité, tact, talent de négociateur.
- Intégrité et normes éthiques élevées.
- Sensibilité au genre et aux différences liées à la culture, la nationalité et l'âge
- Ouverture au changement et aptitude à écouter et intégrer les commentaires.
- Capacité à travailler sous pression et dans des situations stressantes.
- Aptitude à gérer d'importantes charges de travail et à résoudre des problèmes complexes en autonomie, avec un minimum de supervision.

# DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les expert.es chevronné.es en finance sur le climat ou la biodiversité intéressé.es à faire partie de ce dispositif d'appui technique sont invité.es à soumettre leur candidature **en un seul courriel** au plus tard le **30 avril 2024** à 23 h (heure de Québec) par courrier électronique (email) à l'adresse : [objectif2030@francophonie.org](mailto:objectif2030@francophonie.org) avec pour objet « **Expert OIF – Finance Climat et Biodiversité** ».

## Documents à fournir

Le dossier de candidature doit comporter :

- Le **CV en 2 pages maximum** en ressortant principalement la formation et l'expérience en lien avec le présent appel
- Une **présentation synthétique de l'offre de service** ou une lettre de motivation de 2 pages maximum. L'offre de services ou la lettre de motivation doit comporter la description de la connaissance des mécanismes des financements sur le climat ou la biodiversité, la méthodologie suggérée pour favoriser l'accès des pays francophones aux financements et la description des modules de formation proposés.
- Les **références** en lien avec la finance sur le climat et la biodiversité
- Les **preuves de l'expérience** sur la mobilisation fructueuse des financements sur le climat ou la biodiversité (contrat, attestation de bonne exécution de mandat, etc.)

Si le dossier de candidature est supérieur à 10 Mo, il est conseillé d'utiliser un service de transfert de document de type WeTransfer.

**Les expert.es retenus.es seront informés.es de leur sélection au plus tard le 30 mai 2024.** Étant donné le nombre important de candidatures qui nous parviennent souvent, les résultats seront publiés sur le site de l'IFDD. Nous n'informerons personnellement que les candidat(e)s retenu(e)s à la fin du processus de sélection.

## Type de contrat

En fonction des besoins des compétences et des besoins exprimés par les pays bénéficiaires, les experts mobilisés bénéficieront de **contrat d'experts de l'Organisation**

**internationale de la Francophonie** dont la période de contractualisation et les modalités dépendent de la complexité du travail, de la durée de la mission et du niveau d'expertise.

### Rémunération

La rémunération des expert.es se fera sur la base de la **grille tarifaire** en vigueur au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie. En fonction des mandats, les experts seront consultés pour formuler des offres en fonction de la complexité des dossiers.



L'institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), est établi à Québec depuis plus de 35 ans. Sa mission est de faciliter la coopération au service de la transition écologique et du développement durable, dans les 88 États et gouvernements membres de la Francophonie.

L'Institut joue un rôle majeur pour faciliter la participation des pays francophones aux négociations universelles sur l'environnement et le développement durable que ce soit pour les Objectifs de développement durable, l'Accord de Paris sur le climat ou le cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. L'IFDD travaille depuis des décennies à aider les États et gouvernements francophones, à planifier, à mettre en œuvre et à suivre des actions transformatrices pour la planète et l'humanité.

L'action de l'IFDD est prioritairement orientée vers les pays francophones en développement. Mais le développement durable concerne tout le monde, y inclus les pays les plus avancés. Il appelle à un changement de paradigme, de modes de pensée et de consommation, de modèles économiques et de production. Avec les défis de plus en plus pressants, l'époque des petits pas est dorénavant révolue : il faut maintenant passer à l'échelle et accélérer la transition écologique et le développement durable. L'ampleur des actions à réaliser individuellement et collectivement en matière de climat, d'environnement et globalement de développement durable, est donc inédite.

[www.ifdd.francophonie.org](http://www.ifdd.francophonie.org)



L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle rassemble 88 États et gouvernements.

Le rapport sur la langue française dans le monde, publié en 2022, établit à plus de 321 millions le nombre de locuteurs de français. Présente sur les cinq continents, l'OIF mène des actions politiques et de coopération dans les domaines prioritaires suivants : la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; l'éducation et la formation ; le développement durable et la solidarité. Dans l'ensemble de ses actions, l'OIF accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes, ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

La Secrétaire générale conduit l'action politique de la Francophonie, dont elle est la porte-parole et la représentante officielle au niveau international. Louise Mushikiwabo a été élue à ce poste lors du XVII<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie, en octobre 2018, à Erevan (Arménie). Elle a été reconduite dans ses fonctions lors du XVIII<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie, en novembre 2022, à Djerba (Tunisie).

[www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)